

Aurillac, le 11 Décembre 1918

8



Monsieur le Préfet,

Je soussignée Mme V^e Aline Maillard
née Senezergues âgée de 21 ans
demeurant 33, rue d'Aurignac à Aurillac,
demande à ce qu'il me soit délivré
un passeport pour le Maroc, allant
remplir les fonctions de dactylographe
à la Coopérative Divisionnaire de Rabat.

Recevez Monsieur, l'assurance de
mon très profond respect.

Aline Senezergues V^e Maillard

33, rue d'Aurignac Aurillac.

Le Commissaire a police ne s'oppose pas à la délivrance
du passeport demandé, la justification exigée ne
peut être faite à Rabat.

com. St. 612 X 18

flg